

LA MISE EN PRATIQUE DES RESSOURCES DU PROJET CATI: CLE DU VERITABLE DEVELOPPEMENT

ELANGI BOTOY ITUKU

ADMINISTRATEUR DE PROJET

SECTION DE L'APPUI A L'INNOVATION ET A LA
TECHNOLOGIE

BOBO-DIOULASSO– 26 MARS 2015

Le Projet CATI

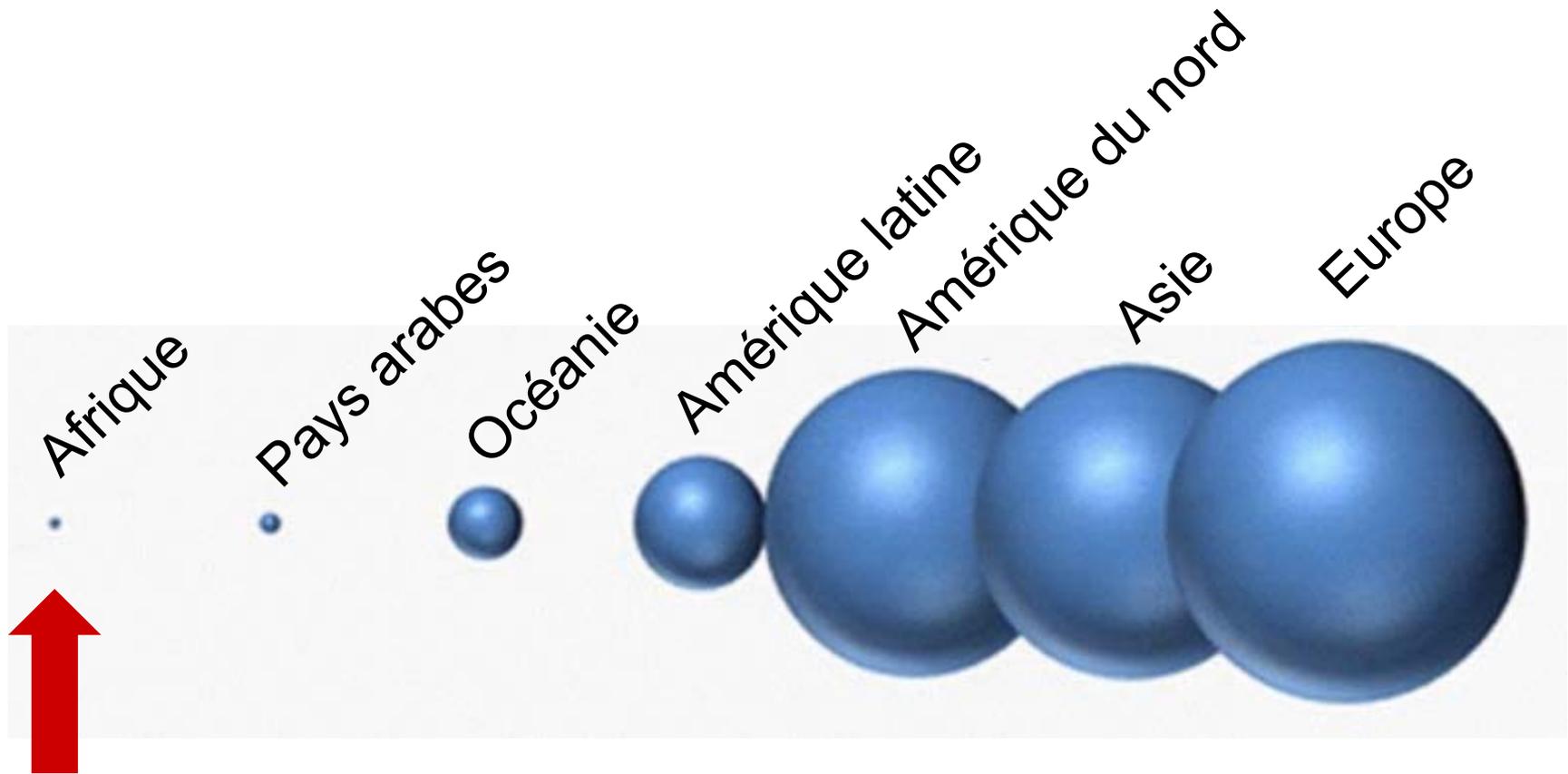
- Source: Agenda du Développement de l'OMPI (septembre 2007): La Recommandation n° 8 vise à *faciliter l'accès aux bases de données de technologies et de publications scientifiques aux PVD et aux PMA membres de l'OMPI*
- BUT: Mettre ces ressources à la disposition des pays bénéficiaires du Projet CATI afin de faciliter la réduction des écarts de connaissances *techniques et scientifiques* entre ces pays et les pays industrialisés membres de l'Organisation
- Etablir, en coopération avec les gouvernements des pays bénéficiaires, des Centres d'Appui à la Technologie et à l'Innovation (CATI) dont le but est de distribuer les ressources du Projet CATI à *tous les utilisateurs locaux*

Ecartes techniques et scientifiques en 1990

- Etats-Unis, Europe et Japon (20% de la population mondiale)
- 90% des scientifiques et ingénieurs
- 97% des ordinateurs
- 220 milliards U\$ par an pour la R&D
- 90% des demandes de brevets
- Pays du Tiers Monde (80% de la population mondiale)
- 10% des scientifiques et ingénieurs (Asie: 7%, Amérique latine: 1, 8%, pays arabes: 0, 9%, Afrique: 0,3%)
- 3% des ordinateurs
- 3 milliards U\$ par an pour la R&D
- 10% des demandes de brevets

Source: Global Outlook 2000, an economic, social and environmental perspective, New York, United Nations, 1990, p. 139

Écarts de publications universitaires disponibles sur Google (2011)



Réduction d'écartes techniques et scientifiques (2006-2012)

- 2012: Dépôts de brevets: Etats-Unis, Europe, Japon (*fin du monopole de 100 ans*)
- 2009: 1, 43 million de chercheurs (Etats-Unis), 1,36 million (Union Européenne)
- 330 milliards U\$ pour la R&D (Etats-Unis, 2006)
- 2008: 70 000 ingénieurs/an (Etats-Unis)
- 2012: Chine (1^{er} rang mondial en matière de dépôts de brevets)
- 2009: 1, 74 million de chercheurs (Chine)
- 198 milliards U\$ en 2012 pour la R&D et 136 milliards U\$ en 2006 (Chine)
- 2008: 214 000 ingénieurs/an (Chine)

Ressources Principales du Projet CATI: 90 Millions de Technologies Publiées dans des Documents de Brevets

SECTION A — NÉCESSITÉS COURANTES DE LA VIE

SECTION B — TECHNIQUES INDUSTRIELLES; TRANSPORTS

SECTION C — CHIMIE; MÉTALLURGIE

SECTION D — TEXTILES; PAPIER

SECTION E — CONSTRUCTIONS FIXES

SECTION F — MÉCANIQUE; ÉCLAIRAGE; CHAUFFAGE; ARMEMENT; SAUTAGE

SECTION G — PHYSIQUE

SECTION H — ÉLECTRICITÉ

Où Trouver les Documents de Brevets?

- Dans des bases de données *gratuites* des offices nationaux, régionaux et internationaux de brevets (France, Canada, Suisse, OMPI – PATENTSCOPE-, Office Européen des brevets – ESPACENET-, etc.)
- Dans des bases de données *commerciales* (accès coûteux, mais l'OMPI a obtenu l'accès gratuit pour ses PMA et à faible coût pour ses PVD; cf. Programme ASPI plus loin)
- A ce jour, 75 millions de technologies (sur 90 millions) ne sont plus protégées selon l'Office Européen des Brevets et 80% d'information *technique* publié *seulement dans un document de brevet (pas ailleurs)*

Programme ASPI de l'OMPI: Bases de Données Commerciales de Brevets

■ LexisNexis (TotalPatent)



■ Minesoft (Patbase)



■ ProQuest (Proquest Dialog) (**suspendu**)



■ Questel (Orbit.com)



■ Thomson Reuters (Thomson Innovation)



■ World Intellectual Property Search (WIPS Global)



(suite) Près de 40 mille Publications Scientifiques: Programmes de l'ONU

■ HINARI (OMS)



■ AGORA (FAO)



■ OARE (PNUE)



■ ARDI (OMPI)



Mise en pratique des ressources du Projet CATI

- La mise en pratique des ressources du Projet CATI dépasse:
 - De simples activités de *sensibilisation* et de *formation* (workshops)
 - Le seul accroissement *numérique* de participants ou de CATI dans un pays
 - L'acquisition *théorique* des connaissances
- Elle signifie *l'expérimentation* des connaissances acquises et la *transformation* de ces dernières en *produits tangibles*

Suite (Mise en pratique):

- Cela suppose l'installation des *unités de prototypage* notamment dans *des écoles polytechniques ou écoles d'ingénieurs*
- La mise en place, *au niveau national*, des moyens industriels de production et de distribution des produits fabriqués
- Une politique d'innovation *adaptée* à la situation du pays

(suite)

- Pour compléter ce qui précède, le CATI local pourrait organiser *périodiquement* des ateliers spécifiques dans plusieurs domaines relevant de plusieurs Ministères (santé, agriculture, travaux publics, aménagement du territoire, énergie, transports, industrie, commerce, recherche scientifique, enseignement supérieur, information, etc.) afin de promouvoir l'innovation dans tous ces domaines et d'impliquer ces différents Ministères pour créer des synergies sur le plan macroscopique (ces ateliers se poursuivront jusqu'à l'infini, au moins jusqu'à l'émergence du pays)
- En coordination avec différents Ministères précités, le CATI pourrait organiser, par exemple lors de la journée mondiale de la propriété intellectuelle (le 26 avril), des exhibitions et des salons pour faciliter la création des réseaux (notamment le salon de l'agriculture, le salon des inventions locales, le salon de la médecine traditionnelle, le salon des PME et PMI, le salon du livre (pour y présenter particulièrement des thèses dans le domaine scientifique et technique, etc.) pour favoriser le rapprochement entre ceux qui génèrent et ceux qui utilisent des connaissances techniques et scientifiques (individus et entreprises)

(suite)

- Pour des raisons *de sensibilisation*, le CATI pourrait organiser *périodiquement* des émissions à la radio et à la télévision, si possible, *en langue nationale*, et peut aussi organiser des publications d'articles dans des journaux locaux (*au moins* une fois par mois) sur *l'importance de l'utilisation de l'information en matière de brevets pour encourager l'exploitation au niveau national*
- Le CATI peut aussi, en coopération avec le Ministère de l'Enseignement, organiser *périodiquement* des projections de documentaires sur l'explication expérimentale d'inventions dans des écoles techniques et professionnelles *pour stimuler la créativité*

Ressources Complémentaires du Projet CATI

- Pour aider les utilisateurs des ressources du Projet CATI à perfectionner leurs connaissances, l'OMPI met à la leur disposition :
 - Un forum social (e-TISC)
 - Un enseignement didactique à disposition (e-tutorial)
 - Des téléconférences
 - Des cours à distance de l'Académie et une certification des participants
 - Des publications de l'OMPI (fournies gratuitement)
 - Des conférences régionales ou sous-régionales (participation limitée au personnel du CATI local)
 - Des programmes de Maîtrise en droit de propriété intellectuelle (Yaoundé II, Mutare, Turin, Haifa, etc.)

-Forum Social:



- Lancé en novembre 2012 (voir le site de l'OMPI pour s'inscrire), le Forum compte à ce jour plus de 1100 participants venant de plus de 80 pays membres de l'OMPI (<http://etisc.wipo.org/>)
- Outil pour relier les Centres (CATI) et les utilisateurs sur des questions touchant à la propriété intellectuelle
 - Caractéristiques:
 - ▶ forum de discussions et d'échanges
 - ▶ e-groupes
 - ▶ participation aux téléconférences

-Didacticiel – Première page



WIPO
WORLD
INTELLECTUAL PROPERTY
ORGANIZATION

Welcome to this e-tutorial on using and exploiting patent information. This e-tutorial will introduce you to key concepts in patent information and to effective strategies and approaches for retrieving and analyzing this information.
Select one of the topics below.

Patent Basics	Patent Search And Retrieval	Patent Analysis
Not Started	Not Started	Not Started



-Téléconférences (webinaires)

- Des téléconférences sur le Projet CATI ou sur des questions touchant à la propriété intellectuelle (l'importance des brevets pour promouvoir l'innovation, l'utilisation de la classification internationale des brevets pour rechercher des technologies, les outils et techniques de recherche d'information technique et scientifique, etc.) sont données pour les ressortissants des pays francophones

Cours à distance de l'Académie de l'OMPI

■ Cours généraux

- DL-001 Introduction sur la propriété intellectuelle
- DL-101 Cours général sur la propriété intellectuelle
- PCT DL Introduction au Traité de Coopération en matière des Brevets

■ Cours avancés

- DL-201 Droit d'auteur et droits voisins
- DL-301 Brevets
- DL-302 Marques, dessins ou modèles industriels et indications géographiques
- DL-318 Recherche de l'information en matière de brevets
- DL-320 Basics of Patent Drafting (Fondamentaux de la rédaction des brevets)
- DL-450 Intellectual Property Management (Gestion des droits de propriété intellectuelle)

(suite): Certification des participants

■ Niveau 1

- Participation à la première formation

- DL-101

■ Niveau 2

- Niveau 1 + participation à la deuxième formation

- DL-318 et DL-302

■ Niveau 3

- Niveaux 1 et 2 + participation à la troisième formation

- DL-450

(suite): Certification des formateurs

- Niveaux 1, 2 et 3
- Formation des formateurs

Programmes des Master en DPI

- Master en droit de la propriété intellectuelle (Mutare, Zimbabwe)
- Master en droit de la propriété intellectuelle (Buenos Aires, Argentine)
- Master en droit de la propriété intellectuelle (Brisbane, Australie)
- Master en droit de la propriété intellectuelle (Séoul, République de Corée)
- Master en droit de la propriété intellectuelle (Turin, Italie)
- Master en droit de propriété intellectuelle (Yaoundé, Cameroun)

Publications de l'OMPI

- Il s'agit de toutes les publications relatives au projet CATI (guides et brochures) distribuées aux participants des séminaires (la plupart est en anglais)

Conclusion

- Une fois que la mise en pratique des ressources du Projet CATI devient effective au Burkina Faso, il y aura alors:
 - Démystification ou banalisation de *tous les domaines techniques et scientifiques* (ces domaines ne seront plus considérés comme des mystères inaccessibles)
 - Maîtrise *effective* de *toutes* les ressources et richesses naturelles du pays *par les Burkinabè dans tous les domaines* et fin du *complexe d'infériorité technologique* (changement radical des mentalités) et participation effective du génie burkinabè à l'économie mondiale du savoir technique et scientifique
 - *Relèvement sensible des niveaux de vie, plein emploi* et conditions de progrès et de développement économique et social
 - Contribution au *renforcement* de la coopération sud-sud et intégration effective dans la mondialisation

MERCI DE VOTRE ATTENTION!